

COMMUNES DE
CHATEAUVILLAIN,
CRÉANCEY,
ESSEY LES PONTS,
MARRESSE ET
MONTRIBOURG

Les échos du Castel



ANNÉE 2023, N° 14

PRINTEMPS - ÉTÉ

DANS CE NUMÉRO :

Le coin des Assoc' 2

Connaissez-vous ? 3

Citoyenneté et
tribune libre 4

Le parc aux daims 5

Les travaux 6

Le quotidien 8

Inauguration 10

Tourisme 11

A vos agendas 12

EDITO

Madame, Monsieur,

Nous traversons actuellement une période agitée, dont les causes multiples sont connues de chacun d'entre nous. Cette crise est propice à l'anxiété et aux questionnements sur le devenir de la société telle que nous la connaissons, et sur l'avenir des occupants de notre bonne vieille planète Terre.

Les manifestations excessives des aléas climatiques, la sécheresse puis les inondations, la canicule puis les chutes de neige et le froid sibérien dans certains pays sont autant de signes que quelque chose est en train de se passer, et qu'il va falloir s'y adapter.

« C'était mieux avant », « le monde change, mais en pire » est un refrain que

j'entends régulièrement, et moi-même j'avoue que lorsque la journée a été difficile, il m'arrive de succomber quelquefois à ce pessimisme ambiant.

Force est de constater que nous sommes entrés dans une nouvelle ère, et il faut rapidement changer de pratiques : interdiction de pesticides, du désherbant, moins d'arrosages par exemple.

Et adapter les espaces urbains au changement climatique.

Au fil des pages du n° 14 des Echos, vous trouverez des rubriques avec des explications sur l'aide que la Mairie vous demande, afin de réussir ensemble à garder les communes propres et coquettes malgré les restrictions.

Nous le savons tous, si chacun fait un effort en fonction de ses possibilités, la vie en communauté sera bien plus agréable !

Que ceci ne vous empêche pas de vous divertir ! Pour animer votre été, votre équipe municipale a préparé des animations auxquelles vous êtes chaleureusement conviés, dont vous trouverez le détail un peu plus loin.

Au nom de la municipalité, soyez remerciés de votre implication.

Grâce aux efforts de tous, nous garderons un cadre de vie agréable et préservé.

Je vous souhaite une bonne lecture

Bien à vous

Marie-Claude LAVOCAT



Les Festivillains depuis 2014

**Association de loi 1901 en faveur de l'animation
des jeunes et moins jeunes du territoire de
Châteauvillain**

LE BUREAU :

Président : TREVISAN Alex
Vice Président : YUNG Fabrice
Trésorier : LEDOUX Emmanuel
Secrétaire : COUSIN Bruno

L'association Les Festivillains est née en juillet 2014 d'une simple constatation : « Qu'y a-t-il pour nos jeunes à Châteauvillain ». Force est de constater qu'il n'y a pas grand-chose. Nous avons donc décidé de combler cette brèche, en proposant dans un premier temps des activités type « Bal » quasi inexistantes à CHATEAUVILLAIN, en proposant trois dates par an. Il est très rapidement apparu une évidence, Halloween sera une journée particulière, et nous avons décidé en plus de la soirée déguisée de proposer aux plus petits une animation l'après-midi tout spécialement pour eux, nous leur proposons donc tous les ans un défilé d'Halloween, avec un bal des vampires, suivi d'un goûter, pour une somme dérisoire. Nous accueillons ainsi près de 200 enfants qui viennent de tout le département profiter de notre activité et profiter du décor toujours plus effrayant d'une année sur l'autre, et mis en place par tous les bénévoles de l'association.



En plus d'une autre soirée type bal proposée au printemps, nous proposons au cours de l'année un concours de pétanque (en général en juin), une soirée beaujolais, et un bel après midi de Noël pour les petits, avec bien évidemment la venue du père Noël avec de belles surprises, grâce à la mise en place durant tout le mois de décembre de la boîte aux lettres géante du père Noël.

Festy, la mascotte des Festivillains a fait son apparition en 2014, pour le plus grand plaisir des petits et des grands. Une belle façon de communiquer, et d'afficher la présence des Festivillains à différentes manifestations. Tout cela ne pourrait avoir lieu sans le soutien incondicional de la mairie, de nos partenaires privés, tout particulièrement une radio locale « MAGNUM la radio » qui nous soutient dans nos événements depuis plus de 10 ans, et nous font connaître hors département.

Un énorme coup de chapeau aux bénévoles qui tiennent la part la plus importante de l'association, sans une équipe de personnes disponibles et désireuse de faire vivre Châteauvillain, nous ne pourrions pas vous proposer ces nombreuses activités.

**En 2024, nous espérons fêter les 10 ans comme il se doit,
avec la venue d'un DJ internationalement connu.**

Agenda 2023 – 2024 :

- 3 Juin 2023 : Concours de pétanque
- 28 Octobre 2023 : Halloween Kid et Party
- 18 Novembre 2023 : Soirée Beaujolais
- 16 Décembre 2023 : Noël des Festivillains
- 13 Janvier 2024 : Super Loto



Le Président, Alex TREVISAN

La petite nouvelle...

C'est avec beaucoup de bonheur que nous vous faisons part de la création le 13 mars 2023 de notre association « À l'unisson »

L'association "À l'unisson" a pour objet la diffusion de la musique vivante, sous toutes ses formes et dans toutes ses expressions.

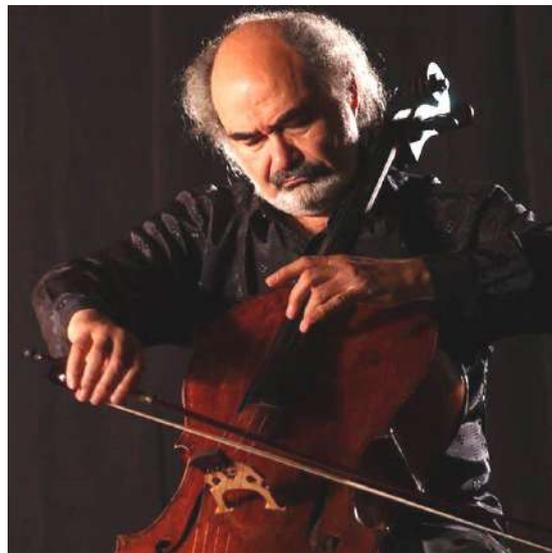
Son siège est à Marmesse, commune associée à Châteauvillain.

Mark Drobinsky (notre photo), un des maîtres du violoncelle, grand découvreur de talents, assurera la direction artistique bénévole de notre association.

Un beau cadeau qui témoigne de vingt-cinq ans d'amitié, de complicité et de liens très forts de confiance et de respect mutuel entre cet élève de Rostropovitch et Catherine Boussard, la présidente de notre jeune association.

A l'unisson 52

La Présidente, Catherine BOUSSARD



Connaissez-vous

Le commandant HUGUENY ?

Vous connaissez peut-être cette petite rue, entre la rue de Penthièvre et la rue Saint-François.

Mais connaissez-vous l'histoire de François-Joseph-Edme -Paul HUGUENY, connu sous le prénom de Paul ?

Né le 4 octobre 1847, à Châteauvillain, Paul est le fils de François Huguény et de Marie-Ambrosine Ramelet. Engagé à 18 ans au 2ème régiment de zouaves, il participe avec détermination à la guerre de 1870, au cours de laquelle il gagne ses galons de sous-lieutenant.

Lieutenant en mai 1873, chez les chasseurs à pied, Capitaine en mai 1881, il est affecté dans l'infanterie de marine en juillet 1882 où il sert dans les tirailleurs tonkinois...puis

il commande les tirailleurs sénégalais, en Afrique, dans l'ancien Soudan.

Son fait d'arme le plus marquant est la capture du chef Samory Touré, Emir du Ouassoulou.

Lors du raid victorieux de Bissandougou, Paul Huguény reçoit le trône, le chapeau et le gri-gri des mains du chef Samory, en signe de soumission.

Vous pouvez venir les admirer au Logis des Broyes, dans la « Salle des Illustres ».

Lors de sa deuxième venue au Soudan, il tombe sous les coups de la rébellion locale, non loin de Tombouctou, le 15 janvier 1894. Il avait 47 ans.

Il est tombé aux côtés du sous-lieutenant Marie-Jean-Baptiste -Arthur Tassard, né le 25 janvier 1857, à Andelot.

Comme beaucoup d'autres, ils ont trouvé la gloire militaire et la mort en Afrique, lors de l'exploration et la colonisation de ce continent.

A cette époque, toutes les nations européennes partaient à la recherche des richesses supposées des terres lointaines, et allaient conquérir des territoires pour y planter leur drapeau et faire du commerce...

Maintenant, les hommes regardent vers la lune, et le système interplanétaire...

Marie-Claude LAVOCAT

DERNIERES PRECONISATIONS

(qui ne nous font pas plus plaisir qu'à vous...)

Les mairies n'ont plus le droit d'utiliser de désherbant, et de ce fait, les habitants sont incités fortement à prendre la binette et le couteau pour nettoyer devant leur propriété.

Ou alors, il faudra accepter de voir refleurir ces herbes, que l'on prétend mauvaises, mais qui font partie de la biodiversité

Dans tous les cas, il va falloir s'adapter !

FRELONS ASIATIQUES : actuellement, il n'y a pas de protocole officiel, mais si un nid se trouve dans votre propriété, vous devez le faire retirer par un professionnel à vos frais. Les mésanges sont d'excellentes alliées pour lutter contre ces envahisseurs.

ET SI...

Si les fumeurs ne jetaient plus leurs mégots dans la rue ?

Si les maitres ramassaient les « cadeaux » de leurs chiens ?

Si les assoiffés mettaient leurs cannettes dans les poubelles ?

Ce serait déjà un pas vers la propreté des rues et des ruelles, vous ne croyez pas ?

Marie-Claude LAVOCAT

Tribune libre

Quel avenir pour le Parc aux Daims

La commune a décidé à l'unanimité de reprendre en main depuis janvier l'entretien et la remise en état plus que nécessaire des bois du parc. Après 20 ans de quasi abandon la tâche s'avère longue, il faudra donc s'armer de patience pour retrouver dans quelques années, un parc d'agrément digne de ce nom. L'espace le plus emblématique de la ville à savoir « les abîmes » est, à n'en pas douter, celui qui va poser le plus de problème. Mais une chose est certaine, notre groupe se battra pour que toutes les allées, sans exception, soient rouvertes dans leur entier au public à l'issue des remises en état. Le Conseil Départemental s'est engagé de son coté à remettre en état le parc, les premiers travaux seraient prévus en juillet. Vous pouvez compter sur notre vigilance pour que ceux-ci correspondent aux engagements pris (Mur du parc, allées, ponts, vannages, grillages, cratères à combler, etc.). Il est désormais grand temps de penser à l'avenir de ce parc. Un sondage réalisé par le collectif Daims libres avait dégagé un large consensus pour retrouver un parc d'agrément dans tous les sens du terme. Parcours de santé, labyrinthe de verdure, daims visibles, quelques habitats insolites mais en restant particulièrement attentifs sur leur impact au sein du parc. Un autre souhait majoritairement formulé a attiré notre attention, celui de récupérer le Couvent des Récollets vendu au Conseil Départemental. Nous pensons que sa restitution à la commune pourrait être un début de compensation du préjudice moral subi par Châteauvillain depuis 20ans. Préjudice qui n'a semble-t-il pas encore été négocié car nous n'en avons pas été informés.

Catherine BOUSSARD, conseillère municipale



Le Parc aux Daims

Les ronronnements des tronçonneuses, engins de débardage et autres broyeurs forestiers durant une quinzaine de jours ont sûrement provoqué la curiosité des habitants habitués à plus de quiétude.

En effet, la commune, à qui le Conseil Départemental a redonné la gestion sylvicole, a décidé de faire exploiter les nombreux arbres morts ou dépérissants sur environ 80 ha afin de sécuriser l'accès au parc.

Ainsi quelques 800 m³ de chêne et autant de bois énergie ont été désignés, exploités et sont en cours de vente.

Afin de favoriser la biodiversité (oiseaux, petits mammifères, insectes) de nombreux arbres morts, à cavités ou laissés au sol, ont été conservés car présentant un grand intérêt écologique.

La prochaine intervention consistera à nettoyer et sécuriser le petit parc et les Abîmes où de nombreux frênes morts atteints par la chalarose (maladie invasive) sont déjà tombés au sol ou en passe de le devenir.



Francis DOUVILLE, adjoint

A venir...

BON A SAVOIR



-**Déménagement de la Mairie et de la médiathèque** dans les mois à venir suite à la libération des locaux de la perception.

-**Permanence de l'ABF** (Architecte des Bâtiments de France) à la Mairie:
le mardi 20 juin de 9h à 12h.

RDV conseillé au 06.31.91.76.30.

-**Don du sang**: RDV à la salle des fêtes de Châteauvillain **le mardi 20 juin de 15h30 à 18h30.**

-**Exposition de la maquette « Nigloland » Roman Kennel** à la médiathèque de Châteauvillain **du 11 au 28 juillet.** Un jeu sera organisé pour les enfants de moins de 12 ans: **3 places pour aller à Nigloland seront à gagner.**

INFOS TRAVAUX

J. M. BOUCHOT, 1er Adjoint



ÉCLAIRAGE PUBLIC RUE DU COLOMBIER

Les travaux de pose de cinq mâts avec lanterne de style viennent de se terminer supprimant ainsi un point noir.

Coût des travaux restant à charge de la Commune : 7 451 €.

PUITS DE DISPERSION AU CIMETIÈRE

La crémation étant en forte augmentation par rapport à la mise en terre, la Commune a décidé d'installer au cimetière un puits de dispersion des cendres en granit.

Les familles qui le souhaitent ont ainsi un endroit pour se recueillir.

Coût des travaux : 4 442 € TTC.



RÉFECTION LOGEMENT DE LA POSTE

Le logement loué à la Poste, situé au-dessus des bureaux, a été restitué à la Commune car inutilisé.

Lors de l'état des lieux, il a été convenu le versement, par la Poste, d'une indemnité de 15 000 € à la Commune pour sa remise en état.

Ces travaux ont été réalisés essentiellement par **Emmanuel PROTIN**, employé communal.

Pour plus de confort, un poêle à granulés a été installé par **la SARL ENERGIE R de CHATEAUVILLAIN**, pour un montant de 5 011 € TTC.

REPLACEMENT TOITURE:

LOGEMENTS RUE THIERS

La toiture des logements situés rue Thiers, a été entièrement refaite par l'entreprise **SANCHEZ-BOURING** pour un coût de 25 601 € TTC.



DIAGNOSTIC ASSAINISSEMENT à CHATEAUVILLAIN

Le bureau d'études retenu est SOLEST ENVIRONNEMENT.

Le maître d'ouvrage est la commune, l'assistant à maître d'ouvrage est le Conseil Départemental de la Haute-Marne. Le partenaire technique est la DDT 52 et le partenaire financier est l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

Réunion de lancement : **02 mars 2023.**

Le diagnostic se réalisera en trois phases.

Phase 1 : état des lieux et étude du réseau

-reconnaissance visuelle générale, inspections nocturnes...

Phase 2 : investigations de terrain et présentation du diagnostic réseau

-diagnostic structurel de l'actuelle station d'épuration

-campagnes de mesures de débit dans le réseau,

-surveillance des déversoirs d'orages,

-inspection télévisée du réseau d'assainissement,

-enquêtes de raccordement à l'assainissement collectif.

Phase 3 : élaboration d'un programme hiérarchisé et chiffré de travaux

Coût de l'opération 192 710 € HT

soit 231 252 € TTC.

Plan de financement prévisionnel :

50 % Agence de l'Eau = 98 256 €

20 % Conseil Départemental = 39 302 €

10 % GIP = 19 651 € (en phase travaux)

Solde à la charge de la Commune = 35 501 €

AMÉNAGEMENT LOTISSEMENT DU VAL PINGRÉ

Débutés fin 2022, les travaux d'aménagement du lotissement du Val Pingré touchent à leur fin.

Ils ont consisté au terrassement, au remplacement des bordures de trottoirs abîmées, en la pose de bordurettes pour matérialiser des places de parking, en la mise en œuvre de matériaux nobles et enfin en la pose des enrobés à chaud.

Le coût total des travaux s'élève à 135 778 € TTC.

L'aménagement des espaces verts (semis de pelouse) est en cours. Ils permettent l'infiltration d'un maximum d'eau et rendent le cadre de vie plus agréable pour la grande satisfaction des riverains.



INFOS TRAVAUX suite J. M. BOUCHOT, 1er Adjoint

LA FIBRE OPTIQUE EST ARRIVÉE CHEZ VOUS !

Depuis le 05 avril, une grande majorité des habitants sont éligibles au raccordement fibre.

Cela a nécessité de gros travaux : pose de câbles, de poteaux et génie civil pour assurer les interconnexions avec le réseau Orange.

Vous pourrez ainsi bénéficier de débits internet inégalés.

Aucun opérateur n'a de monopole et votre raccordement est gratuit (sauf travaux spécifiques en domaine privé).

Pour toute question, n'hésitez pas www.losange-fibre.fr



LE QUOTIDIEN

MATÉRIEL:

La Commune a fait l'acquisition d'une nouvelle tondeuse auto-portée, à rayon de braquage zéro, de marque TORO.

Le chauffeur, Eddy, est assis sur un siège avec accoudoirs et l'ensemble est monté sur un plateau suspendu amortisseur pour un meilleur confort d'utilisation. **Montant** : 6 027 € TTC



♦ **Le jardinier, Alexy**, a été équipé d'une nouvelle remorque benne afin de lui faciliter la tâche.

Elle est de marque Lider, avec deux essieux et rehausses **pour un montant de 3 156 € TTC**.

♦ Entretien des bâtiments, **Mickaël** à la peinture !



♦ Vérification, par **Nicolas**, des alarmes incendie à l'école maternelle « Claude Monet ».

INSTALLATION SALLE DES ILLUSTRÉS & PERSONNES RENOMMÉES

Afin de mettre en valeur et perpétuer la mémoire de nos personnes illustres et/ou renommées de CHATEAUVILLAIN, un espace, au 1er étage de la Tour de l'Auditoire, leur est consacré.



Un long travail de recherches, de rédaction des biographies et de mise sous cadres, réalisé par **Nadine DÉPONT** et **Nicole CHARPENTIER**, permet d'exposer une première série de portraits. Cette exposition est évolutive. Pour agrémenter les lieux, un habillage coloré a été installé sur une partie des murs en pierre.

Une visite s'impose !

La webothèque, c'est gratuit!

WEBOTHÈQUE52
le Portail numérique de la Haute-Marne !

Haute Marne
le Département

Le Conseil départemental, acteur du développement culturel en Haute-Marne
www.haute-marne.fr

LA WEBOTHÈQUE52, C'EST FACILE !

La Médiathèque départementale de la Haute-Marne (MDHM) met à la disposition des lecteurs Haut-Marnais son Portail de ressources numériques : la **Webothèque52**.

Des ressources numériques gratuites, pour tous, partout, tout le temps !
Rendez-vous sur webothèque.haute-marne.fr
Pour en profiter, vous devez être inscrit dans l'une des bibliothèques du département.

 <p>CINÉMA Nouveautés et grands classiques du cinéma français et international, Documentaires, Courts-métrages.</p>	 <p>SAVOIRS Ressources d'apprentissage : code de la route, loisirs créatifs, développement personnel, informatique, soutien scolaire, langues, sciences, arts...</p>	 <p>LIVRES E-books à lire n'importe où et n'importe quand, du grand classique à la BD.</p>
 <p>PRESSE De quoi feuilleter à volonté la presse quotidienne et une grande sélection de magazines : sport, people, déco & art de vivre, cuisine, santé, auto-moto, société, sciences, histoire, loisirs numériques...</p>	 <p>MUSIQUE Une écoute illimitée de musiques issues de la production locale.</p>	 <p>ESPACE ENFANT Un espace sécurisé destiné aux enfants de 4 à 12 ans (accès direct lors de la connexion) : musique, cinéma, livres, presse...</p>

Une question, un souhait ou une difficulté technique ?
Contactez-nous au 03 25 03 29 19 ou par mail : mediathèque.departementale@haute-marne.fr

Médiathèque départementale de la Haute-Marne
Rue du Lycée agricole - 52000 Chamarandes-Choignes

www.haute-marne.fr/mdhm

MDHM : Médiathèque départementale de la Haute-Marne



Télécharger dans l'App Store

DISPONIBLE SUR Google Play



Inauguration...

L'allée qui relie le magasin Intermarché à la Gendarmerie a été plantée d'arbres et agrémentée de bancs.

Cette voie verte permet un accès piéton sécurisé aux collégiens et promeneurs, la route de Châtillon étant très fréquentée.

Par une décision de Conseil Municipal, à l'unanimité, elle a été nommée « **COLONEL ARNAUD BELTRAME** », en hommage au gendarme grièvement blessé en service le 23 mars 2018.

Il s'était porté volontaire pour remplacer des otages retenus dans un supermarché à Trèbes. Il est décédé des suites de ses blessures dans la nuit du 23 au 24 mars 2018.

En accord avec les représentants de sa famille, et les autorités, une plaque sera dévoilée **le 17 juin à 11 heures**.

Tous les habitants sont conviés à se joindre à nous, afin de **rendre un hommage au courage d'Arnaud Beltrame, sur la promenade, devant la gendarmerie, le 17 juin à 11h**.

Une communication sera faite quelques jours avant pour fournir plus de détails sur la cérémonie.



LE DISPOSITIF DE PARTICIPATION CITOYENNE

UNE DÉMARCHE PARTENARIALE ET SOLIDAIRE

Instaurée pour la première fois en 2006, la démarche de participation citoyenne consiste à sensibiliser les habitants d'une commune ou d'un quartier en les associant à la protection de leur environnement.

Mis en place dans les secteurs touchés par des cambriolages et des incivilités, ce dispositif encourage la population à adopter une attitude vigilante et solidaire ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier.

Il n'a pas vocation à se substituer à l'action de la gendarmerie.

Il complète les autres actions de prévention de la délinquance susceptibles d'être conduites au sein de la commune (opération tranquillité vacances, opération tranquillité seniors, réunions de sensibilisation, développement de la vidéoprotection,...).

PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE DE PARTICIPATION CITOYENNE



IDENTIFIER

Recenser les quartiers concernés



SUSCITER L'ADHÉSION

Organiser une réunion publique



FAIRE SAVOIR

Communiquer (presse, tv) et proposer l'installation d'une signalétique dissuasive



RENFORCER LA VIGILANCE

Sur signalement, provoquer l'intervention de la gendarmerie



ENTRETIENIR LE LIEN

Procéder à des bilans réguliers

LE RÔLE DE CHACUN

► **LE MAIRE**

Pivot en matière de prévention de la délinquance dans sa commune, le maire est chargé de la mise en œuvre, de l'animation et du suivi du dispositif.

Un protocole peut être signé entre le maire, le préfet et le commandant de groupement afin de définir les modalités pratiques et les procédures d'évaluation du dispositif.

► **LES RÉSIDENTS**

Sensibilisés aux phénomènes de délinquance au cours des réunions publiques, les habitants du quartier doivent adopter des actes élémentaires de prévention : surveillance mutuelle des habitations en l'absence de leurs occupants, ramassage de courrier, signalement aux forces de l'ordre des faits d'incivilités, des démarcheurs suspects, ...

► **LA GENDARMERIE**

Le dispositif est strictement encadré par la gendarmerie qui veille à ce que l'engagement citoyen ne conduise pas à l'acquisition de prérogatives qui relèvent des seules forces de l'ordre.

Les relations entre les habitants d'un quartier et la gendarmerie s'en trouvent alors renforcées.

À RETENIR

- Engagement du maire dans le champ de la prévention de la délinquance et de la tranquillité publique.
- Renforcement des solidarités de voisinage en créant ou recréant du lien social.
- Renversement du sentiment d'insécurité : rassure les citoyens et dissuade les délinquants potentiels.

contactez votre brigade de gendarmerie :




POUR UN ENGAGEMENT SOLIDAIRE



PARTICIPATION CITOYENNE

GENDARMERIE NATIONALE

conception graphique : 2014-1000 / 2015 Gendarmes © DE F. HAGENZ

OFFICE DE TOURISME, nouvelle version

Le Département a souhaité faire une refonte des divers organismes qui étaient en charge du tourisme et de la « publicité » de la Haute-Marne, en créant **L'AGENCE D'ATTRACTIVITE 52**.

C'est un regroupement des **Offices du Tourisme** et de la **Maison Départementale du Tourisme** ainsi que d'une partie des agents du **Conseil Départemental** qui travaillent sur la partie attractivité du territoire.

L'AGENCE d'ATTRACTIVITE regroupe donc tous les **Offices de Tourisme**, dont l'**OT3F**, intégrant les autres « actionnaires » que sont les **Etablissements Publics de Coopération Intercommunale**, le **Département** et les plus grosses villes de Haute-Marne, soit 16 actionnaires en tout.

Les moyens humains, techniques et financiers sont regroupés pour une meilleure utilisation, et un service mutualisé sur tout le département.



QU'EST-CE QUI CHANGE POUR CHATEAUVILLAIN ?

L'OFFICE DE TOURISME est installé au **14 rue de Penthièvre**, dans **la cour de l'Auditoire**.

Pendant la saison estivale, il sera ouvert du **mercredi au dimanche de 10h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h00**.

Visite de la salle de la maquette de 15h à 16h su rendez-vous.

Adresse mail : arc-chateauvillain@attractivite52.fr
06 70 14 17 38

À NOTER

DANS VOS AGENDAS !



Vernissage de l'exposition estivale

Logis des Broyes : **1 juillet**

Artiste: Francis MBELLA



Dimanche de Caractère: « Des fours et des tours »

15h-17h30 : **2 juillet**



Visite gourmande: 7 juillet

17h Tour de l'Auditoire



Exposition : Maquette de Nigloland

Du 11 au 28 juillet à la Médiathèque



Retraite aux flambeaux, feu d'artifice et bal:

13 juillet à 21h30 au parc



Marché de soirée: 22 juillet

17h30 Halles de l'école élémentaire



Visite gourmande: 4 août

17h Tour de l'Auditoire



Lecture aux jardins: 25 août

19h Tour de l'Auditoire



Journées du Patrimoine : 16 et 17 septembre
« Patrimoine vivant » et « Patrimoine du sport »



Francis MBELLA



1405 > MOUZON
1405 > VERTUS BLANCS-COTEAUX
2805 > SAINT-MARCEL
0406 > MARVILLE
1106 > S&P-SUR-SEINE
2506 > LES RICEYS
0207 > CHÂTEAUVILLAIN
0907 > BOURVILLE
0807 > STY-LE-CHÂTEL
2708 > HOMBOURG-HAUT
0108 > AT
0618 > SENONES

Grand Est

Les Dimanches de Caractère

Avril - octobre 2023

PROGRAMME DISPONIBLE SUR : www.petitescitesdecaractere.com

CHÂTEAUVILLAIN > 2 JUILLET 2023
« DES FOURS & DES TOURS »
🕒 15h 📍 COUR DE L'AUDITOIRE
📞 Sur réservation en mairie au 03 25 32 93 03

Les Echos du Castel - Dépôt légal n° 393 – Directeur de publication: Marie-Claude Lavocat

Rédacteur : Nancy Genet

Photographies : Mairie de Châteauvillain

Imprimerie du Petit Cloître-Chaumont-Langres